

## Nos classes virtuelles

### Marchés publics

---

## LES RÉFORMES DES CCAG MOE ET TRAVAUX : LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE DET

**2 jours - 14 heures**  
**Séquence : 4 classes virtuelles de 3 heures et 30 minutes.**

### Public concerné

Toute personne qui est amenée à exécuter un marché publics de travaux et/ou de maîtrise d'œuvre.

### Objectif

- Maîtriser ses relations avec l'administration et les entreprises, et intégrer les mécanismes de l'exécution du marché public sur les plans administratifs et financiers, du démarrage du marché jusqu'à sa réception.
  - Connaître l'articulation entre le CCAG Travaux et MOE.
  - Prévenir les situations litigieuses.
  - Savoir exploiter, interpréter et déroger au CCAG.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- En continu au travers d'études de cas, de travaux pratiques ou de QCM.

### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION DE LA FORMATION

- Feuilles d'émargement individuelles et signature électronique.
- Accès aux plateformes Zoom/Teams.

### Moyens Pédagogiques

- Exposés informatifs/diaporama.
- Échanges croisés.

### Prérequis

- Avoir au minimum quelques notions sur la réponse à un marché public (connaissance des pièces...).
- Savoir utiliser un navigateur internet, envoyer des courriels, ouvrir une application de visioconférence (Zoom, Teams,...).

### Validation

IPTIC-Numéro Déclaration d'Activité : 11 75 48018 75 - <https://iptic.fr/>

- Attestation de formation.

## S<sub>1</sub>

### Accueil

Tour de table / Qui est là ?

Présentation des objectifs de la formation.

### Champ d'application de la formation

Les clients concernés.

Les infrastructures et bâtiments concernés.

### Définition et sources de l'exécution des travaux

Les mécanismes et l'articulation des pièces.

La hiérarchie des pièces.

Les acteurs du marché.

### Rudiments juridiques

Les risques : la sanction ultime : la résiliation et ses 4 catégories.

### La Direction de chantier (1ère partie)

Les ordres de service/Les convocations.

Les constats contradictoires.

La gestion des délais :

- Le régime du calendrier détaillé d'exécution.

- Le constat du retard.

- La prolongation de délai.

## S<sub>2</sub>

### La Direction de chantier (2ème partie)

La sous-traitance occulte.

L'hygiène et la Sécurité.

Les intempéries.

### Le CCAG MOE : enfin la prise en compte des spécificités de la maîtrise d'œuvre !

CCAG MOE et CCAG Travaux: 2 CCAG intimement liés.

Le renforcement de certains mécanismes du Code de la Commande Publique.

Les incidences sur l'exécution financière.

Les incidences sur la direction du chantier.

Les adaptations aux spécificités des opérations de travaux.

### Le contrôle de l'exécution des travaux

Points critiques/Points d'arrêt.

Les modifications aux dispositions contractuelles/Le régime de l'avenant.

Les essais et contrôles complémentaires.

Les vices de construction.

Les contrôles de produits et matériaux (provenance, vérification, défektivité...).

Le piquetage.

Le registre de chantier.

Les incidents de chantier.

### La gestion financière (1ère partie)

Les prix nouveaux.

S<sub>3</sub>

### **La gestion financière (2ème partie)**

Les mécanismes financiers :

- La garantie à première demande.
- Les avances.
- Les pénalités/Les intérêts moratoires.

Les modalités de règlement :

- Les demandes de paiement.
- Le règlement des comptes mensuels.

### **L'achèvement des travaux (1ère partie)**

Les DOE.

Les opérations de réception et la levée des réserves.

S<sub>4</sub>

### **L'achèvement des travaux (2ème partie)**

La mise à disposition partielle.

La gestion des réclamations :

- L'aggravation des charges imputables aux parties.
- L'aggravation des charges non imputables aux parties.
- Le traitement des litiges en cours de travaux.

Le décompte général :

- Etablissement.
- Contestation.

La garantie de parfait achèvement.

### **La résiliation du marché**

Du fait du maître d'ouvrage.

Du fait du titulaire.

Pour circonstances particulières.

Pour motifs d'intérêt général.

Le décompte de résiliation.

La résiliation du marché de MOE.

### **Évaluation – Conclusion :**

Validation des acquis.

Evaluation de satisfaction des stagiaires.

Echanges croisés.

**TARIF PUBLIC : 990,00 € H.T.**